Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260407-D_2026_38-DE

Pont-Péan

35131 PONT-PÉAN
Tel. 02 99 52 41 70
mairie@pontpean.bzh

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation :
27 mars 2026

Affichage :
13 avril au 13 juin 2026
Nombre de conseillers :
En exercice : 27
Présents : 22
Votants : 26

L'an deux mil vingt-six, le trois avril à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de PONT-PÉAN, légalement convoqué le vingt-sept mars, conformément aux articles L 2121-9 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur ZEROUKHI Mourad, Maire.

PRESENTS : Mourad ZEROUKHI, Denis DUAULT, Marjorie SOURNAC-LEMOINE, Julien GROS, Espérance NIYUNGEKO, Renaud BONAMI, Jérémie NOGUES, Marie-Hélène OGER, Elisabeth PANARDIE, Jean Michel ENNESSER, Maryse AUDRAN, Dominique CANNESSON, Pascal THEVENON, Romain COLLIGNON, Yohann RADIN, Romain GUENO, Maëlenn LE GUEN, Frédéric GOURDAIS, Dominique JACQ, Bernadette DENIS, Sylvie BERNARD, Gwennaëlle GAUDE

ABSENTS EXCUSÉS : Delphine SIRERA, Stéphanie BON, Isabelle THEVENON, Stéphane MÉNARD

ABSENTE : Julie ORAIN

PROCURATION DE VOTE ET MANDATAIRE :
Stéphanie BON a donné pouvoir à Romain GUENO, Delphine SIRERA a donné pouvoir à Jérémie NOGUES, Isabelle THEVENON a donné pouvoir à Pascal THEVENON, Stéphane MÉNARD a donné pouvoir à Sylvie BERNARD

SECRETAIRE : Julien GROS

Hervé LEFRANC BOURASSEAU, Directeur Général des Services assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Les membres du Conseil municipal constatent que les dispositions législatives concernant la convocation et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2026-038 : Administration générale. Création et composition des commissions municipales

Rapporteur : M. Mourad ZEROUKHI, Maire.

La préparation des dossiers susceptibles d'être soumis au Conseil municipal et la réflexion sur les sujets d'intérêt communal imposent la mise en place de commissions conformément à l'article L. 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui précise :

« Le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles sont convoquées par le Maire, qui en est le Président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Dans cette première réunion, les commissions désignent un Vice-président qui peut les convoquer et les présider si le maire est absent ou empêché.
Dans les communes de plus de 1000habitants, la composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres et les bureaux d'adjudications, doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. »

Monsieur le Maire est membre de droit de chacune des commissions et chaque conseiller municipal peut librement s'inscrire à une ou plusieurs commissions. Chaque commission peut s'adjoindre les services ponctuels d'élus ou personnes de la société civile au titre d'expert ou personne impliquée sur proposition du Président de la commission ou de son représentant.

Il est proposé que les commissions regroupent jusqu'à 12 membres et il est proposé à la liste minoritaire d'intégrer des conseillers aux travaux des commissions en proposant deux membres.

Il est proposé la création des commissions suivantes :

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260407-D_2026_38-DE

COMMISSION	MEMBRES
Finances, Ressources Humaines, Patrimoine, Commerce et Vie Economique	Mourad ZEROUKHI, le Maire Denis DUAULT, Adjoint Stéphanie BON, Conseillère Municipale déléguée Autres membres de la majorité 2 membres de la Minorité
Jeunesse et Sports	Mourad ZEROUKHI, le Maire Marjorie SOURNAC LEMOINE, Adjointe Autres membres de la majorité 2 membres de la Minorité
Urbanisme - Cadre de Vie - Ecologie	Mourad ZEROUKHI, le Maire Julien GROS, Adjoint Jean-Michel ENNESSER, Conseiller Municipal délégué Autres membres de la majorité 2 membres de la Minorité
Solidarité - Santé - Cohésion Sociale	Mourad ZEROUKHI, le Maire Espérance NIYUNGEKO, Adjointe Autres membres de la majorité 2 membres de la Minorité
Culture	Mourad ZEROUKHI, le Maire Renaud BONAMI, Adjoint Autres membres de la majorité 2 membres de la Minorité
Petite Enfance et vie associative	Mourad ZEROUKHI, le Maire Delphine SIRERA, Adjointe Autres membres de la majorité 2 membres de la Minorité
Education	Mourad ZEROUKHI, le Maire Jérémie NOGUES, Adjoint 4 membres de la majorité 2 membres de la Minorité
Communication et Démocratie Participative	Mourad ZEROUKHI, le Maire Romain GUENO, Conseiller Municipal délégué Autres membres de la majorité 2 membres de la Minorité

Pour l'ensemble des votes de représentation et de nomination des membres de cette séance, quand cela est possible, il est proposé aux élus de procéder au scrutin à main levée.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité (26 / 26 Voix), le Conseil municipal :

- **DECIDE** de procéder au scrutin à main levée pour la désignation des membres des commissions municipales,

- **DECIDE** la création de 8 commissions municipales composées par les conseillers municipaux suivants :

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213503634-20260407-D_2026_38-DE

COMMISSION	MEMBRES
Finances, Ressources Humaines, Patrimoine, Commerce et Vie Economique	Mourad ZEROUKHI, le Maire Denis DUAULT, Adjoint Stéphanie BON, Conseillère Municipale déléguée Marjorie SOURNAC LEMOINE, Julien GROS, Espérance NIYUNGEKO, Renaud BONAMI, Delphine SIRERA, Jérémie NOGUES, Maryse AUDRAN Bernadette DENIS et Stéphane MENARD
Jeunesse et Sports	Mourad ZEROUKHI, le Maire Marjorie SOURNAC LEMOINE, Adjointe Delphine SIRERA, Renaud BONAMI, Romain COLLIGNON, Pascal THEVENON Sylvie BERNARD et Frédéric GOURDAIS
Urbanisme - Cadre de Vie - Ecologie	Mourad ZEROUKHI, le Maire Julien GROS, Adjoint Jean-Michel ENNESSER, Conseiller Municipal délégué Denis DUAULT, Marjorie SOURNAC LEMOINE, Yohann RADIN Dominique JACQ
Solidarité - Santé - Cohésion Sociale	Mourad ZEROUKHI, le Maire Espérance NIYUNGEKO, Adjointe Marjorie SOURNAC LEMOINE, Maryse AUDRAN, Marie-Hélène OGER, Jean-Michel ENNESSER, Maëlenn LE GUEN, Isabelle THEVENON Bernadette DENIS
Culture	Mourad ZEROUKHI, le Maire Renaud BONAMI, Adjoint Marjorie SOURNAC LEMOINE, Delphine SIRERA, Dominique CANNESSON, Isabelle THEVENON Dominique JACQ et Frédéric GOURDAIS
Petite Enfance et vie associative	Mourad ZEROUKHI, le Maire Delphine SIRERA, Adjointe Renaud BONAMI, Stéphanie BON, Romain GUENO, Marie-Hélène OGER Stéphane MENARD
Education	Mourad ZEROUKHI, le Maire Jérémie NOGUES, Adjoint Delphine SIRERA, Renaud BONAMI, Julien GROS Yohann RADIN, Maëlenn LE GUEN, Sylvie BERNARD et Gwennaëlle GAUDE
Communication et Démocratie Participative	Mourad ZEROUKHI, le Maire Romain GUENO, Conseiller Municipal délégué Jerémie NOGUES, Marjorie SOURNAC LEMOINE, Stéphanie BON, Yohann RADIN Gwennaelle GAUDE

Pour copie conforme, en Mairie, le 7 avril 2026.

Le Maire,

Mourad ZEROUKHI

MAIRIE DE PONT-PEAN
Ille-et-Vilaine